

# Le volontariat DCC

Une expérience  
de fraternité

Journée annuelle des relations  
internationales  
de l'enseignement catholique

« Enseigner à l'étranger »

9 novembre 2016



Délégation Catholique pour la Coopération

Délégation Catholique pour la Coopération

## **ONG catholique de développement**

Fondée en 1967 à la demande de l'Etat, par l'Eglise en France

Service du volontariat international de l'Eglise en France

## **Agréée par l'État pour l'envoi de volontaires de solidarité internationale**

Membre de CLONG-Volontariat et de Coordination sud

Membre fondateur de France-Volontaires

Organisme agréé de formation

Membre Educasol

# Qui sommes-nous ?

**20.000 volontaires envoyés depuis 50 ans**

**500 volontaires sur le terrain dans 50 pays**

**200 départs par an**

**2.000 anciens volontaires actifs en France**

**250 bénévoles**

**17 salariés**

**300 demandes de partenaires  
par an**



## 475 volontaires DCC dans 46 pays en 2015

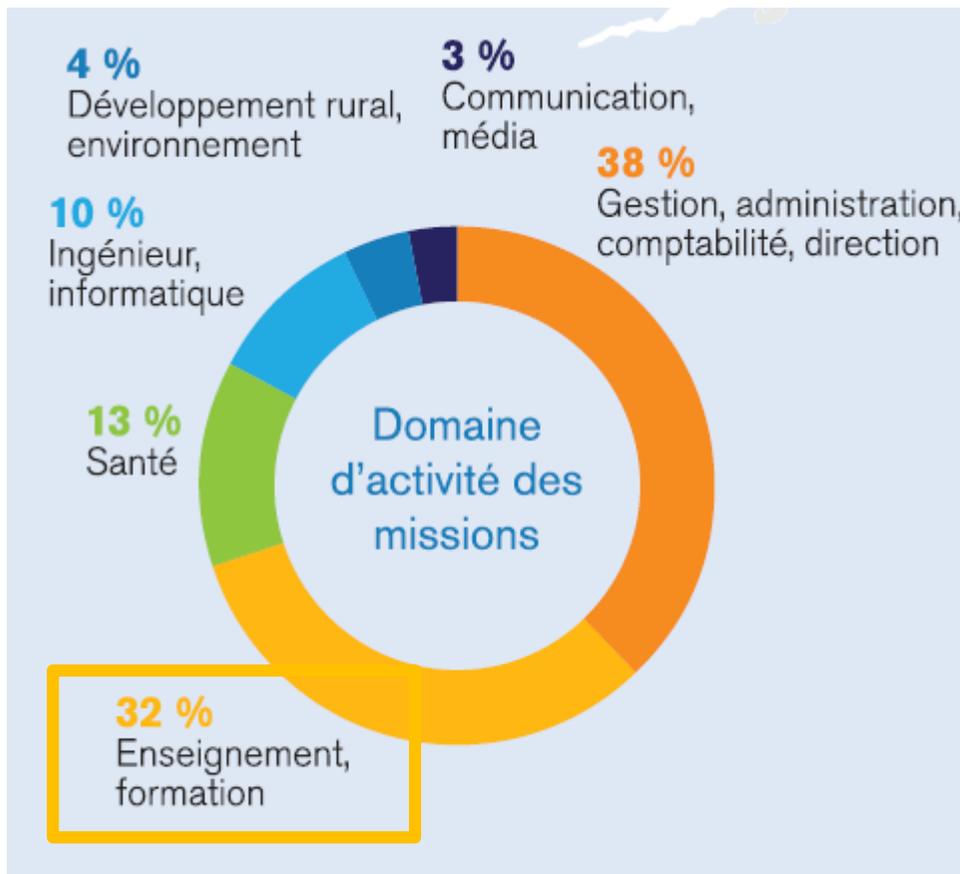


**Au Sud, accompagner des projets locaux de développement par le volontariat**

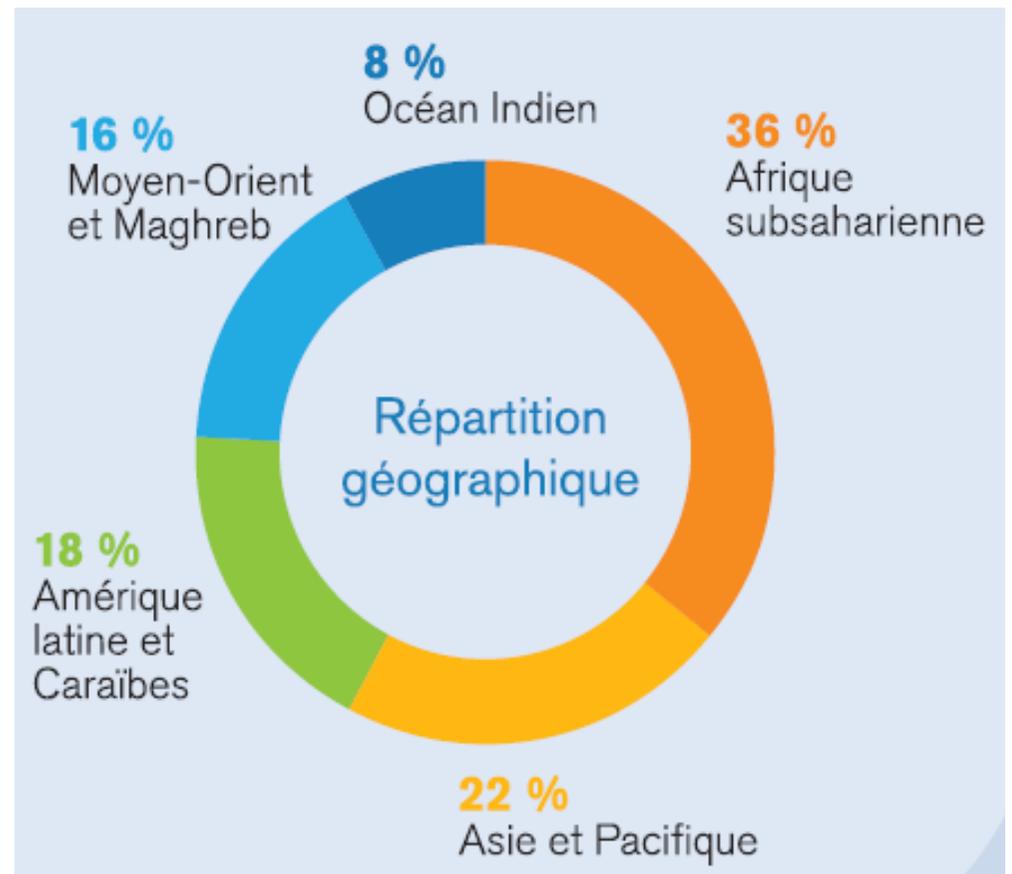
**Au Nord, appuyer les démarches de solidarité de ses alliés**



## Domaines d'activité



## Zones géographiques



## Participer au développement

400 partenaires, acteurs de développement dans 50 pays

## Agir en partenariat

Au service des projets de développement initiés  
par les populations locales

Accompagne les partenaires dans la construction  
des missions de volontariat



L'Homme, acteur central du développement

**L'engagement solidaire**

**Le respect des dynamiques locales**

**L'ouverture à tous**

**La priorité aux plus pauvres**

**Le partage  
dans la rencontre interculturelle**



## Répondre à une demande locale

Structures locales de développement

Un partenaire concerné : logement, nourriture, indemnité

## Vivre au cœur de la population locale

Des conditions de vie simples, un travail en équipe

## Prendre un chemin personnel

Le principe de réciprocité

Grandir personnellement et professionnellement



## Le VSI est un statut défini par la loi du 25 février 2005

- Il concerne les départs pour un an minimum. Il garantit au volontaire :
  - Formation, aide au retour (aide à la recherche d'emploi, débriefing, relecture)
  - Indemnité (100 € mensuels minimum), logement et nourriture
  - Allocation d'aide au retour à l'emploi au retour pour les personnes ayant cotisé avant (motif légitime de démission)
  - Billet d'avion aller-retour
  - Affiliation à la Caisse de Sécurité Sociale des Français à l'Etranger (CFE)
  - Mutuelle complémentaire, d'une assurance décès-invalidité, d'une assistance rapatriement et d'une assurance « Responsabilité civile » privée
  - Pour 24 mois de volontariat en continu, une indemnité de réinstallation au retour s'il n'est pas fonctionnaire ou assimilé
- La DCC y ajoute l'accompagnement sur le terrain (visite annuelle, disponibilité à distance, appui du siège) et l'appui du réseau des anciens volontaires au retour.

## Spécificités des Missions solidaires

Départ pour 6 mois

Postes faisant appel à des compétences professionnelles précises

Statut de bénévole

## Cadre

Formation avant le départ (4 jours) si le profil correspond déjà à un poste

Suivi pendant la mission

Logé et nourri sur place par le partenaire

Prise en charge lui-même des billets d'avion et les frais annexes à sa mission (visa, vaccins...).

2015



**430**

volontaires de Solidarité  
Internationale (VSI)  
en mission en 2015



**45**

volontaires en Mission  
Solidaire (VMS),  
dont **13** en Service  
Civique (VSC)



**218**

volontaires ont été envoyés  
en 2015  
(188 VSI et 30 VMS)

## Damien, enseignant au Bénin

**Contexte** : dans un centre de protection infantile et de réinsertion sociale regroupant une école maternelle, une école primaire, un collège, de même qu'un orphelinat et un dispensaire. 146 élèves dans la structure, dont 92 orphelins.

**Objectifs** : > **améliorer l'enseignement des langues** et proposer un enseignement de qualité dans cette structure privée afin de permettre l'accueil des enfants orphelins et des cas sociaux grâce au financement par les autres élèves.

> **promouvoir la scolarisation des enfants vulnérables** tout en leur assurant, plus tard, l'insertion dans la vie active.

**Tâches** : > Enseignement des langues vivantes (français, allemand et anglais) pour les élèves de troisième et de seconde et animation de groupes de soutien scolaire

> Aide à la recherche de financement, petit secrétariat

**Langue** : Français – Allemand - Anglais

**Hébergement** : une chambre individuelle dans l'orphelinat. Services de base : moustiquaire, eau, toilettes, électricité.

# Les fruits du volontariat

## Beaucoup de richesses !

### ➤ pour le volontaire

- une ouverture des yeux sur le monde,  
la manière de vivre en France n'est pas normative...il y a d'autres manières positives de vivre , d'être en relation, d'éduquer, etc...de célébrer de prier...
- Des nouveaux critères pour la vie personnelle et professionnelle
- Un désir de vivre plus sobrement, plus simplement...
- La découverte de la fraternité : se donner aux autres rend heureux!
- La découverte de la crédibilité de l'Eglise et de son œuvre

# Les fruits du volontariat

## Beaucoup de richesses !

### ➤ pour la société Française et l'Eglise en France

- Une conscience plus grande de notre responsabilité partagée pour construire le monde
- Une qualité d'engagement, avec des motivations plus solides, davantage fondées (on est bien dans un pays riche !)
- Une capacité à accueillir plus facilement l'étranger
- Un désir de vivre plus simplement, de résister à la consommation
- Un engagement dans la société et dans l'Eglise...

# Comment partir ?



## S'informer

[www.ladcc.org](http://www.ladcc.org)

Jeudi de l'info  
Réseaux sociaux  
Salons...



## Postuler

CV + lettre  
Puis dossier



## Suivre le parcours de recrutement

Formation interculturelle  
Session orientation



Partir !



## Se préparer à partir

Stage de préparation au départ



Recevoir une  
proposition



# Merci !

